

Lundi 3 février 2014, un accident s'est produit dans une classe de l'école Pierre de Coubertin blessant gravement une professeure des écoles.

Le Conseil municipal, réuni le 10 février 2014, tient à assurer la fonctionnaire de l'Education nationale de son soutien dans l'épreuve qu'elle traverse bien involontairement et espère un prompt rétablissement.

Il affirme également son soutien aux élèves et aux parents d'élèves de l'école choqués à juste titre et engagera à ce titre les actions d'accompagnement nécessaires.

Considérant les raisons de l'accident, dues à un dysfonctionnement sérieux dans les travaux d'entretien menés l'année dernière et diligentés par la municipalité, il déclare assumer toutes ses responsabilités en la matière et tout mettre en œuvre pour qu'un tel accident ne puisse se reproduire dans cette école ou une autre de la Ville.